**Une expérience d’un pays d’Afrique subsaharienne : Le Burundi et son nouveau manuel *« Domaine des langues »* de 2013**

**Guy-André Nshinyabashira**

***Résumé :***

Depuis son adhésion à la Communauté Est Africaine (EAC) en 2006, et compte tenu de son environnement géolinguistique, le Burundi s’est vu obligé d’ harmoniser les stratégies et les curricula à l’aune des systèmes éducatifs dans cette communauté rassemblant le Kenya, l’Ouganda, le Rwanda et la Tanzanie. Ce choix s’impose d’autant plus que les pays membres ont pris une décision explicite de coopérer dans diverses sphères du développement politique et socio-économique. C’est ainsi qu’un nouveau manuel : ***Domaine des langues*, Guide de l’enseignant et livre de l’élève** a vu le jour et est désormais d’usage, depuis 2013, sur tout le territoire national. C’est une grande mutation par rapport à l’existant, laquelle mutation entraîne, en effet, une refonte des finalités, des programmes, des modalités d’organisation et d’évaluation en usage dans les classes. Et un curriculum de l’Enseignement fondamental a été réalisé à cet effet .

***Mots-clés*** :Manuel, curricula, mutation, domaine des langues, enseignement fondamental

***Abstract***

**An experience of a sub-Saharan African country: Burundi and the new manual “Language Area” in 2013**

Since joining the East African Community (EAC ) in 2006, and given its geopolitical environment that geolinguistic , Burundi was forced to harmonizing strategies and curricula in terms of education systems in this community gathering five countries including Kenya , Rwanda , Uganda, Tanzania. This choice is all the more necessary that member countries have taken an explicit decision to cooperate in various spheres of political and socio –economic. Thus, a new manual: ***Domain Language***, **Teacher Guide and Student book** was born and is now in use since 2013, throughout the national territory

This is a big change compared to the existing one, which leads, in effect, an overhaul of the objectives, programs, organization and evaluation procedures in use in classrooms. And a curriculum of Basic Education was conducted for this purpose.

***Keywords:*** manual, curricula, transfer, domain language, basic education

**2. Introduction**

Au Burundi comme partout ailleurs en Afrique francophone, la question de langue d’enseignement et du manuel s’est fort posée aux lendemains des indépendances. Des réformes importantes qui touchent à la qualité dans le système éducatif burundais au palier de l’enseignement primaire  sur facteurs essentiels comme les programmes de formation, les méthodes d’enseignement, les matériels didactiques, la qualité des enseignants, des langues d’enseignements et les langues enseignées ont été opérées. Les dates marquantes sont 1967,1973 1981, 2005 et 2013.En matière de langues enseignées et de langues d’enseignement au primaire, de l’époque coloniale à l’avènement de la réforme vers l’enseignement fondamental, on observe des tâtonnements, des hésitations et des improvisations au niveau de l’enseignement primaire. Le tableau suivant[[1]](#footnote-1) montre les réaménagements linguistiques au niveau de l’enseignement primaire.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Période** | **Langue d’enseignement** | **Langues enseignées** |
| 1961-1973 | Kirundi en 1ère année et français à partir de la 2ème année | Kirundi sur tout le cursus et Français à partir de la 2ème année primaire |
| 1973-1989 | Kirundi de la 1ére année à la quatrième et français à partir de la 5ème année primaire | Kirundi sur tout le cursus et Français à partir de la 3ème année primaire |
| 1988-1989 | Kirundi de la 1ére année à la quatrième et français à partir de la 5ème année primaire | Kirundi sur tout le cursus et Français à partir de la 1ère année primaire |
| 1990-2005 | Kirundi de la 1ére année à la quatrième et français à partir de la 5ème année primaire | Kirundi sur tout le cursus et Français à partir de la 1ème année primaire |
| 2006-à ce jour | Kirundi de la 1ére année à la quatrième et français à partir de la 5ème année primaire | **Kirundi sur tout le cursus et Français, Anglais et Kiswahili à partir de la 1ère année primaire.[[2]](#footnote-2)** |

Hélas, La **conception des manuels** ne suit jamais les étapes essentielles comme l’évaluation de l’existant. L’élaboration ne suit pas les étapes généralement programmées comme le suggèrent Gérard F. et X. Rogiers (2003) *« l’analyse des besoins, l’explication du projet (objectifs principaux, délais …), l’explication de la conception de l’apprentissage ; la délimitation du contenu et l’élaboration de sa structure, la confrontation aux programmes ; des consultations des praticiens (surtout), mais aussi des scientifiques, la rédaction d’un chapitre, une expérimentation du chapitre, le traitement du contenu brut, la définition technique du manuel, la rédaction de l’ensemble, une lecture des contenus et de cohérence générale, la composition et la mise en page, l’expérimentation de l’ensemble, la correction des épreuves, l’impression, l’expérimentation du manuel terminé, la généralisation »*.

**3. Les langues d’enseignement et langues enseignées au Burundi.**

Dans son cadre juridique, MIVUBA Antime souligne que pour la première fois, **la loi n°1/19 du 10 septembre 2013 portant organisation de l’enseignement de base et secondaire** trace le cadre des langues enseignées et des langues d’enseignement au niveau

de l’enseignement fondamental, de l’enseignement des métiers, de l’enseignement secondaire et de la formation professionnelle comme suit :

**Article *11 : «****la maîtrise de la langue nationale et la connaissance des autres langues font partie des fondamentaux de l’enseignement. Le Kirundi, le Français et l’Anglais sont des langues d’enseignement. Le Kirundi, le Français, l’Anglais et le Kiswahili sont des langues enseignées.D’autres langues peuvent être introduites par la loi.*

**Article *38****: Toutes les disciplines dans les deux premiers cycles de l’enseignement fondamental public sont enseignées en Kirundi.Les deux derniers cycles de l’enseignement fondamental sont en Français ou en Anglais.*

**Article *61****: les programmes de l’enseignement des métiers sont dispensés en langue française ou Anglaise ou toute autre langue que les apprenants peuvent comprendre.*

**Article *81****: à l’exception des langues enseignées, la langue d’enseignement au secondaire est le Français, l’Anglais ou toute autre langue qui sera fixée par la loi. Les langues enseignées sont : le Kirundi, le Français, l’Anglais et le Kiswahili.*

**Article *115****: les programmes de la formation professionnelle sont dispensés en français ou toute autre langue que les apprenants peuvent comprendre[[3]](#footnote-3).*

En ce qui concerne l’enseignement supérieur, **la loi n°1/ 22 du 30 décembre 2011 portant réorganisation de l’enseignement supérieur au Burundi,** « *l’article 16 que précise que « la langue d’enseignement est le français » et que « d’autres langues peuvent être utilisées entant que langues d’enseignement dans des conditions fixées par décret »[[4]](#footnote-4).*

En résumé, les textes de loi sont explicites en matière de langues d’enseignement de l’enseignement fondamental à l’enseignement post fondamental dans toutes ses options. Il s’agit du Kirundi pour le premier cycle de l’enseignement fondamental et du Français et Kirundi dans les deuxième et troisième cycles de l’enseignement fondamental jusqu’à la fin de toutes les sections du post fondamental. Pour l’enseignement supérieur la loi est implicite car elle propose le Français comme langue d’enseignement et laisse la porte à d’autres langues sans les nommer.

**La situation du français au Burundi : état des lieux**

Au sein d’une région à dominante anglophone, le français se retrouve fortement fragilisé et n’est réellement présent institutionnellement qu’au Burundi.

Le français est, avec le Kirundi, une des deux langues officielles. Langue d’enseignement unique à partir de la cinquième année du primaire, elle est aussi la langue de l’administration, la langue des universitaires et plus communément celle de l’élite. La crise qui a frappé le Burundi depuis 1993 a eu des conséquences négatives sur le secteur éducatif: baisse de la scolarisation, destruction et pillage de nombreuses écoles, pertes importantes d’enseignants qualifiés.

Cette crise a contribué au retrait de la pratique du français et de son enseignement, notamment au niveau primaire, entraînant des conséquences préjudiciables à l’emploi de la langue française : seuls 15% des enfants sortant du primaire sont capables de produire un message cohérent en français. Cette situation a entraîné un repli du Burundi sur lui-même, avec pour corollaire un usage quasi exclusif du kirundi, et un effritement de la position du français.

La récente adhésion à l’EAC (East African Community), dans ce contexte plurilingue complexe, fragilise d’autant la francophonie et semble profiter à l’expansion de l’anglais, outil de communication avec les pays voisins, qui nourrit, bien sûr, tous les espoirs (commerce, emploi, échanges…) d’un pays en grande difficulté économique.

Depuis la rentrée 2006, en raison de cette adhésion à l’EAC, une initiation orale à l’anglais et au swahili (2 heures par semaine) a été introduite dans le primaire dès la première année. Ce qui a eu comme conséquence **une certaine confusion des repères linguistiques** chez les jeunes élèves. Le gouvernement burundais, dans sa lettre de politique éducative de 2006, a adopté plusieurs mesures (relativement aux OMD, à l’EPT et au CSLP) dont l’amélioration de la qualité et de la pertinence de l’enseignement public ainsi qu’une meilleure utilisation des ressources. Ces nouvelles orientations ont été confirmées par la rédaction d’un Plan Sectoriel de Développement de l’Education et de la Formation (**PSDEF**).

La langue française, langue d’enseignement à partir de la cinquième année du primaire au Burundi souffre de déficiences et faiblesses majeures : 85% des élèves qui fréquentent l’école primaire parlent exclusivement leur langue maternelle, c'est-à-dire le Kirundi ou parfois le Swahili A cela s’joute le niveau de langue insuffisant des instituteurs, l’absence de méthode adaptée et de manuels d’apprentissage du français, le manque de formateurs et de personnes ressources formées en FLE.

L’apprentissage du français langue seconde à l’école primaire requiert des connaissances et savoirs faire en didactique du FLE que ne possèdent généralement pas les enseignants.

Au secondaire, on retrouve les mêmes défaillances, le français langue d’enseignement n’est pas suffisamment maîtrisé et souffre de l’absence critique de livres, aussi bien de manuels scolaires que de fonds documentaire ou d’ouvrages littéraires.

1. **Le Français dans les autres pays de la zone EAC**

**3.1. La Tanzanie**

En Tanzanie, la scolarisation commence, au primaire en kiswahili. L’anglais, enseigné comme langue étrangère à l’école primaire, prend le relais pour tout le reste du cursus (secondaire et tertiaire). Le Français demeure la seule langue étrangère disposant de programmes officiels pour le primaire, les deux niveaux du secondaire et la formation des enseignants. Les formations initiales et continues des professeurs de français qui s’appuient sur des formations à distance avec l’Université de Grenoble soutenues par le FSP « Appui au développement du français en Tanzanie » restent fragiles. Un seul établissement est dévolu à ces formations, trop peu d’heures leur sont consacrées, le contenu pour une grande part reste général et laisse peu de place à la didactique des disciplines, l’encadrement est assuré par un seul inspecteur de français et le matériel didactique se révèle pauvre.

**3.2. L’Ouganda**

A l’école primaire, le français n’a toujours pas d’existence légale. Cependant son enseignement/apprentissage est proposé dans certaines des écoles privées et dans les écoles internationales en raison du prestige qu'il suscite. Dans l’enseignement secondaire, le français peut être appris comme première langue vivante. Au cycle supérieur, les effectifs sont réduits. Deux universités proposent un cycle d’études *de* français et proposent un diplôme en 2 ans pour former des professeurs de français, et une licence en trois ans.

La formation initiale des professeurs de français au niveau du Mastère, assurée dans le cadre du programme de formation à distance défini par un accord interuniversitaire avec l’université de Rouen.

En outre, ces deux institutions ainsi que beaucoup d’autres proposent des cours de français au sein de cursus spécialisés comme le tourisme ou le commerce.

Des professeurs ougandais sont également accueillis en formation de perfectionnement au CELAB de Bujumbura.

L’Alliance Française de Kampala (AFK) créée en 1954 qui accueille jusqu’à 2000 étudiants par année et l’Ecole Française « Les Grands lacs » (une centaine d’élèves) complètent le dispositif francophone en Ouganda.

**3.3.Le Congo**

La République démocratique du Congo a, depuis 2006, proclamé le français langue officielle et donné le statut de langue nationale au lingala, au kikongo, au tshiluba et au Kiswahili. La compétence des locuteurs du français reste très inégale et varie en fonction des milieux urbains et ruraux. Les Congolais pratiquent une diglossie, voire une triglossie en utilisant leur langue maternelle (ou ethnique) dans les relations familiales ou interethniques, et la langue véhiculaire régionale — kikongo, lingala, swahili et tshiluba — dans la vie urbaine en général (dans le cadre du commerce, de l’administration locale, de l’éducation durant le premier cycle du primaire), de la presse, radio et télévision. Pratiquer la langue française donne encore accès à toutes les sphères du pouvoir et de la connaissance dans ce pays.

L’usage du français, langue officielle de l’administration et de l’enseignement, et celle des langues nationales pratiquées par l’ensemble de la population, ne sont pas vécus dans un rapport de confrontation. La percée importante de l’anglais dans les zones de conflit et dans les régions à fort potentiel économique de l’Est et du Sud doit être prise en compte jusque dans les phénomènes d’emprunt entre les langues (swahili/anglais).

Les élèves sortant du primaire maîtrisent mal le français et seulement 18 % des enfants accèdent au cycle secondaire. La qualité de l’enseignement s’étant progressivement dégradée depuis les années 60, le taux de réussite au diplôme d’Etat est inférieur à 30 %. Dans l’enseignement supérieur, le niveau de français des jeunes enseignants et des étudiants est plus faible que celui de la génération d’avant la période de crise.

Dans l’enseignement supérieur, le français constitue la langue exclusive des enseignements universitaires. Cependant, plusieurs enquêtes récentes traduisent une maîtrise de plus en plus insuffisante de nature à amoindrir la qualité de la transmission des savoirs académiques et l’image du français, jusqu’il y a peu considéré comme le seul mode d’accès aux savoirs scientifiques et culturels de haut niveau.

**3.4. Le Rwanda**

Il n’y a pas de minorité linguistique au Rwanda, car presque toute la population, soit 98 %, parle la langue nationale du pays, le kinyarwanda. Depuis octobre 2008, par décision ministérielle, le Français a été banni de l’enseignement et de l’administration rwandaise.

Pour autant, il apparaît qu’une grande partie de la population reste fortement attachée à la langue française et quelques établissements privés destinés à l’élite proposent un programme bilingue qui ne gêne en rien la scolarité, car ces écoles totalisent les meilleurs résultats aux examens officiels.

La reprise des relations diplomatiques avec la France, la réouverture de l’école française et du centre culturel franco-rwandais contribueront à ramener le français, sur la scène culturelle et éducative du Rwanda. Une école française a continué à proposer un programme en français dans la ville universitaire de Butare, frontalière du Burundi. Des centaines de professeurs de français du secondaire se retrouvent depuis 2008 inemployés et sans véritable projet d’avenir. Le Rwanda a rejoint la communauté du Commonwealth en novembre 2009 (bien que demeurant membre de l’OIF) et fait le choix de l’anglais comme langue administrative et d’enseignement, contribuant ainsi à l’effritement de la francophonie dans la région

**En conclusion**, Il apparaît que dans les pays de la Région des Grands Lacs, le français peine à s’imposer et revêt le plus souvent le statut de langue étrangère. Le Burundi se trouve donc enclavé au centre de ces communautés régionales ; mais il peut réellement profiter de cette position centrale pour se placer à la jonction de réalités économiques, culturelles et linguistiques en utilisant la langue française comme vecteur de rayonnement et de communication entre l’Afrique orientale anglophone et l’Afrique occidentale francophone. Les atouts linguistiques qu’affiche le Burundi constituent des réponses aux besoins linguistiques de ses voisins.

**Introduction**

Pour chaque domaine, il est d’abord question d’établir l’état des lieux indiquant la situation actuelle ; ensuite la présentation du domaine indiquant les disciplines qu’il intègre et la contribution de ce dernier dans la formation de l’apprenant ; enfin, il est défini le profil de sortie du lauréat qui décrit le produit final au terme des apprentissages liées au domaine en clarifiant les compétences dont l’apprenant doit faire preuve à la fin de chaque cycle, les thèmes retenus et leur enchaînement logique.

**4. Le nouveau manuel : Domaine des langues**

4.1. Description du domaine

Le domaine des langues regroupe quatre langues enseignées à l’école fondamentale : le kirundi, le français, l’anglais et le kiswahili. Ces quatre langues sont regroupées au sein du même domaine car elles visent toutes au développement d’une compétence plurilingue et pluriculturelle.

Le présent curriculum des langues s’inscrit dans le cadre de la politique linguistique de la République du Burundi et de ses objectifs. Il tient également compte des travaux en cours ou terminés au Burundi notamment le projet Ecole et langues nationales en Afrique (ELAN) et les évaluations EGRA (Early Grade Reading Assessment). Il a été élaboré dans le cadre des travaux de différentes institutions (Association pour le développement de l’éducation en Afrique (ADEA), Agence universitaire de la Francophonie (AUF), Organisation des Nations unies pour l’éducation, la science et la culture (UNESCO), Conseil de l’Europe) sur le développement d’un curriculum plurilingue et la dimension langue dans la qualité de l’enseignement-apprentissage. Il s’inspire enfin des recherches sur les didactiques des langues.

Le développement d’une compétence plurilingue et pluriculturelle pour les quatre langues prévues par la loi implique non le développement de quatre compétences à communiquer langagièrement distinctes mais bien le développement d’une compétence complexe qui englobe l’ensemble du répertoire langagier de l’élève.

Cette visée générale implique des didactiques distinctes pour chacune des langues. D’abord, parce que la nature et la hiérarchie des compétences sur lesquelles se focalise l’apprentissage d’une langue varient selon le contexte, le niveau et le statut de cette langue. Les utilisations de ces langues que fera l’élève à l’issue de l’école fondamentale pour continuer ses études ou s’insérer dans la vie active varieront pour chaque langue. Ensuite, parce que l’enseignement conjoint de quatre langues incite à éviter les répétitions et à encourager les transferts de capacité d’une langue à une autre.

Le présent curriculum intégré tient donc compte des statuts de chacune des langues pour adapter concrètement la progression des apprentissages aux besoins des élèves.

**4.2. Les langues bantoues**

On peut noter que la plupart des langues nationales de l’EAC font partie de la famille des langues bantoues, ce qui est un atout sur les plans scientifique et pédagogique car elles peuvent servir de point de ralliement pour les chercheurs de la sous-région. Il s’agit du kinyarwanda et du kirundi qui partagent une large zone d’intercompréhension transfrontalière totalisant plus de 25 millions de locuteurs. Pour le Kenya qui compte 70 langues nationales, le kikuyu est la principale langue bantoue (22 % de la population), après les 2 langues officielles que sont l’anglais et le kiswahili. En Ouganda, les langues bantoues totaliseraient 70 % des locuteurs, avec à la tête le luganda (12 %). La RD Congo qui est le pays francophone le plus peuplé avec plus de 200 langues a reconnu quatre langues nationales: lingala, kikongo, kiswahili, tshiluba. La Tanzanie qui compte plus d’une centaine de langues parlées a promu le kiswahili au rang de langue véhiculaire pour plus de 85 % de la population.

Le kiswahili mérite une attention particulière, dans la mesure où il a le statut de langue officielle en Tanzanie, au Kenya et en R.D. Congo. Cette langue qui est née du métissage de l’arabe et des langues africaines de la côte orientale de l’Afrique a été privilégiée à la fois dans les colonies britanniques et dans les pays sous-tutelle de la Belgique. Ainsi, Le kiswahili a toujours été considéré comme une langue véhiculaire qui permettait de surmonter le babélisme linguistique des auxiliaires coloniaux, au point de devenir une langue officielle dans le Congo belge et le Rwanda-Urundi, en 1930. Même en Ouganda, le kiswahili est toujours perçu comme la langue des militaires et de la police, de sorte qu’il a fini par être consacré comme langue de prédilection utilisée dans la plupart des grands centres urbains de la zone EAC, voire au-delà à travers la musique.

Toutefois, cette prédominance du kiswahili sur les langues nationales n’a pas porté ombrage aux langues occidentales que sont l’anglais et le français. L'anglais est une langue officielle dans tous les 5 pays de l'EAC, y compris le Burundi qui vient de l'ajouter sur une liste traditionnellement dévolue au kirundi et au français.

4.3. Langues et didactiques

***Le kirundi*** est la langue nationale, langue maternelle des enfants du Burundi. L’élève de l’école fondamentale arrive à l’école avec une maîtrise déjà avancée de cette langue à l’oral. Il a également intégré une partie de la grammaire de manière non formalisée. En conséquence, l’apprentissage de l’élève aura pour visée de structurer la première acquisition dans le milieu social pour renforcer la culture burundaise, favoriser les premiers apprentissages et développer une première conscience de l’organisation de la langue. La première entrée dans l’écrit sera particulièrement importante car elle sera le socle des futurs apprentissages, des alphabétisations dans les langues suivantes et donc un des facteurs centraux de la réussite scolaire. De manière générale, l’enseignement / apprentissage de cette langue s’orientera sur les points suivants :

* le développement d’une capacité à comprendre et utiliser l’information dans la vie courante mais également dans la scolarité. L’écrit ne doit pas être associé uniquement à l’école mais un travail spécifique sur la maîtrise des écrits dans leur variété sera inclus afin notamment de favoriser les apprentissages dans les disciplines non scolaires ;
* le développement de la culture burundaise par un travail sur des écrits patrimoniaux ;
* les premiers apprentissages des outils linguistiques, la capacité à analyser la grammaire de sa langue ;
* l’enrichissement lexical. L’enseignement / apprentissage visera le développement d’un répertoire lexical s’él intégrer un vocabulaire plus abstrait, une utilisation appropriée des registres de langue, un lexique facilitant les apprentissages dans les autres disciplines, etc.

***Le français*** est une langue officielle, utilisée dans beaucoup de contextes (textes législatifs, médias, etc.) et langue de scolarisation à partir de la 5e année du fondamental. Il est pour l’élève au début de sa scolarité une langue étrangère ou seconde. Celui-ci arrive à l’école avec une maîtrise variable de cette langue en fonction des contacts qu’il a pu avoir avec elle. L’apprentissage inclura dans les premières années le développement de compétences à communiquer langagièrement et intégrera au fur et à mesure la perspective de l’apprentissage **en** français. Les principes de l’enseignement / apprentissage de cette langue peuvent être résumés comme suit :

* primauté de l’oral et de l’écrit à la fois mais à des moments différents de la scolarité. L’oral sera important pour développer des compétences de communication d’abord avant une entrée dans l’écrit et le développement de compétences d’analyse. Un travail sur l’oral régulier est essentiel notamment dans les cas où la langue n’est pas du tout utilisée par l’élève en dehors de la classe. Les premiers apprentissages devront être ludiques de manière à motiver l’élève dans cet apprentissage qui sera fondamental pour la suite de sa scolarité ;
* un travail particulier doit être mené sur la compréhension orale notamment dans les premières années. Cette compréhension est en effet primordiale pour les autres disciplines lorsque cette langue sera langue de scolarisation.
* comme pour l’enseignement / apprentissage du kirundi, une visée analytique forte (développement d’une compétence métalinguistique) ;
* L’enseignement apprentissage visera également la maîtrise (orale et écrite) des situations de classe (interactions avec le maître et avec les camarades). L’organisation du curriculum se préoccupera également de la cohérence horizontale entre l’apprentissage de la langue de scolarisation et les autres disciplines non linguistiques : l’apprentissage du français doit être au service des autres matières pour en faciliter les apprentissages.

***L’anglais*** est une langue officielle qui peut également devenir langue de scolarisation. Il est pour l’élève une langue étrangère. Pour une première période, ce curriculum prévoit un apprentissage renforcé **de** l’anglais pour permettre à moyen terme de développer un enseignement **en** anglais. L’enseignement / apprentissage aura donc pour objectif le développement d’une compétence à communiquer langagièrement. L’enseignement / apprentissage de cette langue aura donc une dimension pratique incluant :

* l’objectif d’amener l’élève à utiliser cette langue dans les circonstances où il en aura besoin ;
* un enseignement / apprentissage exclusivement à l’oral dans les deux premières années de façon à laisser les premières compétences alphabétiques se stabiliser en kirundi et en français. L’objectif est également de permettre à l’élève de développer une première maîtrise de la langue avant d’apprendre des connaissances sur la langue ;
* un enseignement / apprentissage plus implicite de la grammaire. Contrairement à la langue maternelle ou à la langue de scolarisation, l’analyse de la langue n’est pas un objectif prioritaire en soi. La grammaire est un outil au service d’objectifs pratiques ;
* un apport de vocabulaire cohérent avec les compétences visées. Ici encore, le vocabulaire est un outil au service de finalités pratiques qui peuvent être variables en fonction des raisons de l’apprentissage (voyage, commerce, études à l’étranger etc.).

***Le kiswahili*** est langue véhiculaire de l’East African Community (EAC), utilisée dans certains contextes professionnels ou commerciaux. Elle est pour l’élève langue seconde ou étrangère. Les élèves développeront donc des compétences à communiquer langagièrement dans les contextes où ils seront susceptibles d’utiliser cette langue.

* l’enseignement / apprentissage sera essentiellement oral du fait des besoins des élèves ;
* oignant petit à petit du milieu et des besoins concrets de l’élève pour le développement de la lecture et de l’écriture se basera sur une comparaison avec le kirundi ;
* les compétences visées seront d’abord du domaine familier et s’élargiront petit à petit au domaine public et éventuellement professionnel.

4.4. Le modèle d’enseignement plurilingue

Intégrer quatre langues dès la 1e année du parcours d’apprentissage complique la progression des apprenants. En effet, l’entrée à l’école représente pour l’élève de nombreux apprentissages scolaires et plus largement la découverte du monde scolaire, de ses règles, de son organisation, de comportements physiques spécifiques, d’interactions particulières, de techniques et de modes de raisonnement variés, etc.

Ainsi, l’apprentissage dès la première année de 3 langues étrangères représente pour la plupart des élèves une surcharge cognitive importante. A l’oral, ils doivent en effet se familiariser simultanément avec des systèmes organisés différemment (syntaxiquement, lexicalement et phonologiquement). Plus encore, la confrontation simultanée des élèves avec quatre codes graphophonologiques rend cet apprentissage plus difficile et plus long. Or, la maîtrise de la langue de scolarisation et la première entrée dans l’écrit sont primordiales pour la qualité des apprentissages et la réussite de la scolarité.

Pour atteindre les objectifs de politique linguistique de la République du Burundi et également afin d’intégrer les objectifs du PSDEF (amélioration de la qualité des apprentissages, réduction du redoublement et des abandons scolaires), le curriculum révisé prévoit un apprentissage progressif des quatre langues prévues par la loi :

* en première année, seront enseignés le kirundi à l’écrit et le français à l’oral ;
* le français sera enseigné avec recours à l’écrit à partir de la deuxième année ;
* l’anglais sera intégré à partir de la troisième année, d’abord à l’oral, puis à l’écrit (à partir de la cinquième année). Le volume horaire prévu pour cette langue est conséquent pour qu’elle puisse devenir ensuite langue de scolarisation ;
* le kiswahili sera introduit en cinquième année. L’enseignement / apprentissage pourra se faire également à l’oral avant une intégration de l’écrit.

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Cycle | Année | Langue d’enseignement | Langues enseignées |
| 1 | 1 | kirundi | kirundi, français (oral) |
| 2 | kirundi | kirundi, français |
| 2 | 3 | kirundi | kirundi, français, anglais (oral) |
| 4 | kirundi | kirundi, français, anglais |
| 3 | 5 | français (ou anglais à moyen terme) | kirundi, français, anglais, kiswahili |
| 6 |
| 4 | 7 |
| 8 |
| 9 |

4.5.La transition linguistique et langue d’enseignement

Le passage d’une langue d’enseignement à une autre est une étape cruciale et difficile dans l’apprentissage des élèves. Pour faciliter cette transition, le présent curriculum prévoit une transition linguistique graduelle au cycle 3 selon le schéma ci-dessous.

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Cycle | Année | Domaines enseignés en kirundi | Domaines enseignés en français |
| 3 | 5 | Arts et EPS, entreprenariat, Sciences humaines | Mathématiques et sciences et technologie |
| 6 | Sciences humaines, entreprenariat | Mathématiques, sciences et technologie, arts et EPS |
| 4 | 7 |  | Tous les domaines |
| 8 |
| 9 |

Aux cycles 1 et 2, l’enseignement se fera exclusivement en kirundi. Cependant, en 4e année, pour le domaine des mathématiques, l’enseignant sera autorisé à introduire certains concepts en français lorsque ceux-ci ne sont pas encore stabilisés en kirundi.

Au cycle 3, dans les domaines enseignés en français, il pourra être fait recours au kirundi en fonction des besoins de l’élève. L’enseignant devra avant tout veiller à la bonne compréhension des élèves et à leur progression.

Au cycle 4, le recours à la langue maternelle devra être plus rare, autorisé seulement lorsque la compréhension de l’élève en langue d’enseignement s’avère impossible.

Profil de sortie

L’élève issu de l’école fondamentale a une compétence linguistique complexe et est capable de s’adapter aux situations courantes rencontrées dans la vie personnelle, publique, professionnelle et scolaire. Il est donc un acteur social indépendant et a les moyens de préparer son avenir personnel, scolaire et professionnel.

De manière générale, c’est un élève conscient(e) de sa langue et de sa culture, ouvert(e) au dialogue entre les langues et les cultures, critique et créatif.

Il est capable :

* en langue kirundi, de s’exprimer avec aisance et précision, sur des sujets concrets comme abstraits, de prendre part à des discussions de manière constructive, d’utiliser ses compétences en langue pour s’insérer activement dans la vie personnelle, publique et professionnelle ;
* en langue française, de participer activement aux apprentissages dans tous les domaines, de s’inscrire dans une scolarité complémentaire, d’utiliser ses compétences en langue pour s’insérer activement dans les domaines public, professionnel et scolaire ;
* en langue anglaise, d’utiliser ses connaissances et compétences communicatives pour interagir dans les situations courantes de la vie personnelle et professionnelle ;
* en langue kiswahili, d’interagir simplement dans les situations les plus courantes de la vie personnelle et publique.

Conclusion

**Le bilan de l’école fondamentale est négatif après le début de sa troisième année. Malgré des programmes jugés préférables à ceux de l’ancien système, elle rencontre des défis énormes, entre autres le manque d’enseignants qualifiés, d’infrastructures et de matériel didactique…(Jean Noël MANIRAKIZA, Iwacu du 12/10/2015)**

Tharcisse Habonimana, directeur d’Etudes et des Programmes de l’Enseignement de Base (BEPB), reconnaît que le temps de formation des enseignants est très limité.

« Il y a encore un chemin à parcourir pour que le système soit réussi », confiera Séverin Nyamuyenzi , vice-président de l’association des parents des élèves. Cela étant, il salue l’instauration de ce système qui permet une « scolarisation universelle et prolongée. » Cependant, il lance un cri d’alarme quant au manque criant de livres de la 9e année. Ce sont les parents, affirment-il, qui risquent finalement de payer les livres de leurs enfants. « Où trouverons-nous cet argent ? C’est très cher, un livre ! » Severin Nyamuyenzi se veut toutefois rassurant : « Il n’est pas trop tard. Il y a encore du temps pour rectifier le tir.

Le pédagogue, Joseph NDAYISABA, estime que la reforme aurait dû d’abord être expérimentée dans une zone géographique donnée et attendre au moins trois ans pour faire une évaluation. Deux ans après l’avoir généralisée, on commence à constater les erreurs et à tenter de les corriger. « Ce qui est compliqué et complexe puisqu’il est évident qu’il n’y a pas assez de moyens», indique-t-il, désolé.

## Des clés USB à la place des livres. **Pas de livres d’élèves ni d’enseignants des classes de la 9ème fondamentale. Les concernés sont obligés de les multiplier à leurs propres frais puisque les programmes sont sur les clés USB des Directeurs Communaux de l’Enseignement.**

**«Cette situation était prévisible».**Selon un syndicaliste, cette situation était prévisible. Sous d’autres cieux, fait-il remarquer, on ne peut commencer une année scolaire sans qu’au minimum les manuels scolaires soient déjà disponibles. Concernant les formations organisées à l’endroit des enseignants dans le public, Frère Andronic Bigirimana, Directeur de l’école saint Paul de Bujumbura, pense qu’il s’agit de formations transformées en formalités. Et d’interroger : « Comment est-ce qu’un enseignant peut dispenser à la fois le français, l’anglais, le kirundi et le swahili ? Ou la biologie, la chimie, la technologie ?» Pour lui, il s’agit d’une politique éducative ratée, mal préparée et sans issue. Ce à quoi j’adhère totalement.

Bibliographie

1. **Source** : Tableau confectionné par MUKENE Pascal et MIVUBA Antime sur « Les réformes du système éducatif burundais et le droit à l’éducation », Rapport définitif sur base de données disponibles. Bujumbura, janvier 2014 [↑](#footnote-ref-1)
2. Cette disposition a été consacrée par l’Ordonnance Ministérielle N° 610/023 de la 04/01/2007 portante modification de l’Ordonnance Ministérielle N°610/1187 de la 25/8/2005 portant rénovation des programmes de l’enseignement, primaire, secondaire général et pédagogique. [↑](#footnote-ref-2)
3. République du Burundi : Loi n°1/19 du 10 septembre 2013 portant organisation de l’enseignement de base et secondaire [↑](#footnote-ref-3)
4. République du Burundi :Loi n°1/ 22 du 30 décembre 2011 portant réorganisation de l’enseignement supérieur au Burundi [↑](#footnote-ref-4)